



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Déconnexion croissante entre l'éducation nationale et les attentes des familles

Question écrite n° 2068

Texte de la question

Mme Sophie Blanc attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale sur la déconnexion croissante entre l'éducation nationale et les attentes de nombreuses familles françaises. Cette déconnexion devient un problème de plus en plus évident, comme en témoigne la prolifération des écoles privées hors contrat ces dernières années. Cette évolution, qui reflète une perte de confiance significative dans l'institution publique, soulève de nombreuses interrogations quant aux dysfonctionnements actuels du système éducatif national et aux réponses que le ministère envisage d'apporter. En effet, comme l'indiquent plusieurs rapports récents, la croissance des établissements privés hors contrat est spectaculaire. Le nombre de ces écoles a augmenté de 110 % en dix ans, un chiffre qui devrait interpeller sur l'état de l'enseignement public en France. Selon certains observateurs, cette tendance témoigne d'un désaveu des familles envers l'éducation nationale, qu'elles jugent de plus en plus déconnectée des réalités et des besoins de leurs enfants. Ainsi, une part croissante de parents cherche à échapper aux contraintes d'un système qu'ils perçoivent comme rigide dans sa structure tout en étant laxiste dans son enseignement, uniformisant et parfois en décalage avec leurs valeurs ou les besoins spécifiques de leurs enfants. Les raisons de cette désaffection sont multiples, mais plusieurs éléments majeurs se dégagent : programmes allégés de piètre qualité, baisse du niveau général, manque de soutien individualisé et une gestion centralisée perçue comme bureaucratique et inefficace. Ces facteurs créent un terrain fertile pour la croissance des écoles privées hors contrat, qui offrent souvent des pédagogies alternatives, un suivi plus personnalisé et une plus grande flexibilité par rapport aux attentes des familles. Ce choix, qui était autrefois marginal, devient une solution envisagée par un nombre croissant de parents, allant jusqu'à 80 000 élèves scolarisés dans ces établissements en 2024. L'un des aspects les plus préoccupants de cette évolution est la perte de confiance dans l'éducation nationale. Lorsqu'une part importante de la population tourne le dos à l'école publique, c'est un signal d'alarme sur l'état du système éducatif. Les familles qui se tournent vers les écoles hors contrat expriment, par ce choix, une critique implicite mais profonde des institutions publiques. Elles témoignent d'une perception selon laquelle l'école publique ne répond plus aux besoins fondamentaux d'éducation, de socialisation et de préparation à l'avenir de leurs enfants. Cette situation soulève également des questions sur l'équité du système éducatif. Les écoles hors contrat, en raison de leur indépendance vis-à-vis de l'État, sont souvent plus coûteuses et ne sont donc accessibles qu'à une partie restreinte de la population. Par conséquent, cette tendance pourrait creuser davantage les inégalités sociales, renforçant un système à deux vitesses où les familles les plus aisées pourraient offrir à leurs enfants une éducation perçue comme meilleure, tandis que les familles plus modestes restent tributaires d'un système public en perte de vitesse. Face à ces constats, plusieurs questions se posent : quelles mesures le ministère envisage-t-il pour redonner confiance aux familles dans l'école publique ? La réponse à cette question est cruciale pour enrayer la fuite vers les écoles privées hors contrat et garantir que l'école publique reste le pilier de l'éducation en France, accessible à tous et capable de répondre aux attentes légitimes des familles. Comment le ministère compte-t-il améliorer la diversité pédagogique au sein de l'école publique ? L'uniformité des programmes et des méthodes d'enseignement est l'une des critiques majeures adressées à l'éducation nationale. Pourtant, les recherches en sciences de l'éducation montrent que la diversité des approches pédagogiques est bénéfique pour l'apprentissage. Pourquoi cette diversité est-elle principalement l'apanage des écoles privées hors contrat ? Quelles réformes le ministère envisage-t-il pour adapter l'école publique aux besoins spécifiques des élèves ? Le suivi individualisé et

l'attention portée aux spécificités de chaque enfant sont souvent cités comme des points forts des écoles hors contrat. Il serait donc essentiel que l'école publique puisse également offrir ce type de prise en charge, afin de répondre aux attentes des parents et aux besoins des élèves, notamment ceux en difficulté ou présentant des besoins éducatifs particuliers. Comment le ministère envisage-t-il de renforcer le lien entre l'école et les familles ? La déconnexion entre l'école publique et les familles, souvent perçue comme un manque de communication et de prise en compte des préoccupations parentales, semble être un facteur déterminant dans le choix des parents de se tourner vers l'enseignement hors contrat. Des initiatives de rapprochement et de dialogue entre l'école et les parents pourraient-elles être envisagées pour inverser cette tendance ? Comment garantir l'équité de l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants en France ? La croissance des écoles privées hors contrat pose la question de l'égalité des chances. Si l'école publique n'est plus en mesure de répondre aux attentes des familles, cela pourrait signifier que seuls les enfants issus de familles aisées auront accès à une éducation perçue comme de qualité. Quelles mesures le ministère pourrait-il prendre pour s'assurer que l'éducation publique reste compétitive et attractive pour toutes les familles, indépendamment de leur situation socio-économique ? Comment rehausser le niveau de recrutement des professeurs dont le niveau a baissé ? Il est crucial que l'éducation nationale prenne la mesure de la situation et des attentes des familles françaises. Il en va de l'avenir de du système éducatif français, mais aussi de la cohésion sociale et de l'égalité des chances dans le pays. La tendance actuelle à la croissance des écoles privées hors contrat, qui s'accroît d'année en année, doit être un signal d'alarme pour le ministère. Des réformes profondes et ambitieuses sont nécessaires pour redonner à l'école publique la place qu'elle mérite, celle d'un vecteur d'égalité, de diversité et d'excellence pour tous les enfants de France. Elle souhaite connaître sa position sur ces questions.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Blanc](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2068

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2024](#), page 6025